



COMMUNIQUE DE PRESSE

ANNECY, LE JEUDI 15 JUILLET 2010

SITES DE COMPETITION

Annecy 2018 vers une compacité optimale

Le 22 juin dernier, le Comité International Olympique (CIO) a retenu Annecy dans la liste des villes candidates aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2018, aux côtés de Munich (Allemagne) et de Pyeongchang (Corée du Sud). Le CIO a toutefois assorti sa décision de commentaires relatifs à la trop grande dispersion du dispositif de sites de compétitions de la candidature française. C'est dans cet esprit qu'Annecy 2018 s'oriente vers un nouveau concept articulé autour d'Annecy et des Vallées de Chamonix et du Mont-Blanc.

Dates clés:

- **11/01/11** : remise des dossiers de candidature et des garanties au CIO, suivie des visites de la Commission d'évaluation
- **06/07/11** : désignation de la Ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2018 à Durban

« Nous avons entendu le message formulé par le CIO dans le rapport publié le 22 juin » explique Edgar Grospron, Champion Olympique et Directeur Général de la candidature Annecy 2018. « En concertation avec les élus concernés, nous travaillons donc intensément pour ajuster notre concept et optimiser sa compacité. »

Un principe fort a d'ores et déjà été acté : l'ensemble des compétitions se dérouleront sur Annecy et les Vallées de Chamonix et du Mont-Blanc, deux sites distants de moins d'une heure et reliés directement par le train des Jeux et l'autoroute.

Annecy est proposé pour accueillir les épreuves de patinage et de curling ainsi que les compétitions de biathlon, ski de fond, saut à ski et combiné nordique (dans les stations de La Clusaz et du Grand Bornand).

L'ensemble des compétitions de ski alpin ainsi que les épreuves de hockey sur glace se dérouleront dans le berceau des premiers Jeux Olympiques d'hiver en 1924, au pied du Mont Blanc.

Les épreuves de bobsleigh, de luge et de skeleton seront localisées sur le site de La Plagne.

Comme prévu initialement les épreuves des Jeux Paralympiques se tiendront sur Annecy.

« Les prochaines semaines seront consacrées aux études et arbitrages techniques, notamment sur la localisation du village olympique » confie Edgar Grospron. « Une chose est sûre, ce nouveau concept simplifié offrira à tous les acteurs des Jeux Olympiques et Paralympiques une expérience unique sur un terrain de jeux exceptionnel et chargé d'histoire. C'est dans cet esprit que nous sommes tout entier mobilisés, en vue de l'échéance majeure du 11 janvier prochain, date à laquelle nous remettrons au CIO notre dossier de candidature ».

« Cette candidature reste plus que jamais un projet s'inscrivant dans une ambition sportive, économique, environnementale au bénéfice du territoire Savoie Mont Blanc » soulignent de concert Christian Monteil, Président du Conseil de surveillance Annecy 2018 et Président du Conseil Général de la Haute-Savoie, et Jean-Luc Rigaut, Maire d'Annecy et co-président de la candidature.

CONTACTS PRESSE ANNECY 2018 :

Responsable Service presse Annecy 2018 - Alexandra Carraz - alexandra.carraz@annecy-2018.fr - + 33 (0)6 22 86 73 12

Presse régionale : Margot Sella - margot.sella@annecy-2018.fr - + 33 (0)4 50 33 50 38 / +33 (0)6 17 14 27 91

Presse Nationale : Anne-Christine Dugény - anne-christine.dugeny@havas-se.com / +33 (1) 58 47 84 27 / +33 (0)6 75 87 66 22

Nicolas Poncy - nicolas.poncy@havas-se.com / +33 (1) 58 47 83 63 / +33 (0)6 81 52 65 30